

Saint-Pierre-de-Côte infos

Bulletin municipal

Janvier 2024

Services de proximité

Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire (garderie) reçoit les enfants de l'école avant et après les cours (*voir horaires ci-contre*), il est assuré par **Isabelle Meynard** depuis la rentrée 2022. Elle leur propose de nombreuses activités manuelles telles que :

- réalisation de décorations pour Noël et Pâques
- peinture
- pyrogravure
- mosaïque
- fabrication de savons
- confection des gâteaux à la cuisine scolaire

Actuellement, huit enfants bénéficient de ce service dans des locaux attenants à l'école.



Horaires de l'accueil périscolaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
De 7h30 à 8h50 et e 16h30 à 18h30.

Agence postale communale

C'est désormais **Rémi Laplanche** (*photo ci-contre*), qui assure l'accueil à l'agence postale de Saint-Pierre à la place de Joelle Borloz qui a pris sa retraite.

Services proposés :

- **Courrier :**
 - dépôt/retrait de lettres ordinaires ou recommandées
 - vente de timbres et d'enveloppes préimprimées
- **Colissimo/Chronopost :**
 - dépôt/retrait de colis
 - vente d'emballages prêts à poster
- **Banque :**
 - retrait, versement d'argent, dépôt de chèques sur des comptes de La Banque Postale
- **Téléphonie :**
 - Souscription de forfait avec mobile (sur commande)
 - Souscription de forfait sans engagement
 - Souscription de Box Internet
 - Vente de cartes prépayées.



Agence postale Nouveaux horaires

Mardi et jeudi : 13h30-16h30
Lundi, mercredi, vendredi : 9h15-12h.

Levée du courrier
du lundi au samedi : 12h.

Infos pratiques

• Mairie

70 Place des Tilleuls 24800 Saint-Pierre-de-Côle

Tél : **05 53 62 31 14** ; Fax : **05 53 62 09 03**

Accueil du public : du lundi au vendredi de **9h00 à 12h00**

Site internet : *saint-pierre-de-cole.fr*

Permanences du maire, Franck Besse : sur rendez-vous

• Cantine scolaire : 05 53 62 21 16

• École : 05 53 62 21 17

Accueil périscolaire (garderie) : ouvert de **7h30 à 8h50**
et de **16h30 à 18h30**

Tél : **05 53 62 21 18**

• Agence postale communale

Mardi et jeudi : **13h30-16h30**

Lundi, mercredi, vendredi : **9h00-12h00**

• Déchetterie des Planeaux à Thiviers

De janvier à juin :

Lundi : 14h-17h45

Mercredi à samedi : 9h-12h/14h-17h45.

Juillet-août :

Lundi à vendredi : 7h30-13h.

Samedi : 7h30-13h/16h-18h30.

• Urgences

Depuis un fixe ou un mobile : **112** ou

Samu : le **15**

Sapeurs-pompiers : le **18**

Gendarmerie : le **17**

Brigade de Thiviers : **05 53 62 28 90**

entre **7h00** et **19h00**

Défibrillateur :

Il est placé sur la façade de la salle de fêtes. Suivre les instructions figurant sur l'appareil.

Centre antipoison (Bordeaux) :

05 56 96 40 80

Hôpital de Périgueux - permanence d'accès aux soins :
05 53 45 25 25

Médecin de garde : numéro d'appel de nuit (après **20h**)
et du week-end (du samedi **12h00** au lundi **9h00**) :

le **15** à partir d'un fixe

le **112** à partir d'un mobile

Pharmacie de garde (dimanches et jours fériés) :

3237 (0,34 € la minute).

État-Civil

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), ne sont publiés ci-après que les avis pour lesquels un consentement écrit a été donné par les personnes concernées ou leurs représentants.

Naissances

- **Laouichi Maury Nora, Nova**, fille de **Laetitia Maury** et de **Abdelazize Laouichi**, née le 11 octobre 2023 à Périgueux.
- **Gallard Léon, Jean, Roger**, fils de **Laura Baillard** et de **Maël Gallard**, Cesserou, né le 20 octobre 2023 à Périgueux.

Mariages

- **Blois Amélie, Marie** et **Merlhe Alexis**, le 15 juillet 2023.

Décès

- **Blondy Odette**, veuve **Berry**, née le 23 décembre 1933, les Batelaires, décédée le 14 juillet 2023 à Périgueux.
- **Vacher Édouard, Jean-Claude**, né le 16 juillet 1944, le Bourg, décédé le 16 septembre 2023 à Saint-Pierre-de-Côle.
- **Petters Willem, Adriaan**, né le 3 septembre 1955, les Ferrières, décédé le 26 septembre 2023 à Limoges
- **Collart Jean-Claude, Jules, Marguerite, Ghislain** né le 18 mai 1954, la Pâtissière, décédé le 16 novembre 2023 à Saint-Pierre-de-Côle.
- **Versaveaux Ginette**, veuve **Bastide**, née le 5 juillet 1937, le Montet, décédée le 18 décembre 2023 à Saint-Pierre-de-Côle.

Saint-Pierre-de-Côle infos

Directeur de la publication : Franck Besse

Réalisation et mise en page: Jacques Minier

Ont collaboré à ce numéro : Comité des fêtes : Marilyn Desgraupes ; Club de l'Amitié : Marie-Claude Lahieyte ; Anciens Combattants : ; En Val de Côle : Chantal Gay ; Les Amis de la Côle et de la Dronne : Philippe Banchieri ; Renaissance du Vieux Bruzac : Sonia Breux ; École intercommunale : Élodie Nafteux ; accueil périscolaire : Isabelle Meynard ; Les Petits Chapellois : Estelle Ravel ; mairie : Laurence Sallenave. Photographies : Jacques Minier, bénévoles et membres des associations.

Impression et édition : Mairie de Saint-Pierre-de-Côle. Tirage : 250 exemplaires. Distribution : les conseillers municipaux.

Les vœux du maire

Le 13 janvier dernier, Franck Besse, maire de Saint-Pierre, accompagné des membres du conseil municipal recevait les habitants de la commune pour la présentation des vœux traditionnels. Étaient également présents Isabelle Hyvoz, conseillère départementale, Michel Augeix, président de la communauté de communes Périgord-Limousin, Colette Anglade, conseillère régionale ainsi que des maires de communes voisines et des représentants des pompiers de Thiviers.

Après avoir remercié l'ensemble des personnes impliquées dans la vie communale et les représentants des collectivités locales qui contribuent aux financements des projets locaux, le maire a énuméré les réalisations de l'année écoulée et présenté les perspectives pour l'année en cours.

Michel Augeix, Isabelle Hyvoz et Colette Anglade ont



ensuite évoqué la contribution de leur entités respectives aux projets et services territoriaux et présenté leurs vœux pour 2024.

Après le verre de l'amitié, la soirée s'est conclue par un repas convivial.

Réalisations et projets

Voici un aperçu des réalisations de l'année 2023 et des projets pour 2024

Réalisations de 2023

- Rachat de la maison et du terrain donnant sur la place de la mairie avec le concours de l'Établissement public foncier de la Nouvelle Aquitaine pour un montant de 59 000 €.
- Réfection et sécurisation du chemin des Carrières.
- Réaménagement de l'agence postale pour un montant de 9 493 € avec la participation de la Poste pour 50 %.
- Installation d'un chauffe-eau à la salle des fêtes, raccordement de celle-ci et de l'atelier communal à l'assainissement.
- Réfection d'un logement route des Anciens moulins, peinture des volets et remplacement d'un chauffage électrique. La réfection de la toiture est prévue pour 2024.
- Raccordement de la commune à la fibre optique en cours et accès aux particuliers prévu en juin prochain.

Prévisions pour 2024

- Viabilisation du terrain prévu pour la construction de 4 logements de type 3 derrière le bourg et aménagement de la voirie et des réseaux
- Démolition de la maison donnant sur la place de la mairie pour y reconstruire deux logements locatifs, construction de quatre logements seniors sur le terrain attenant, proche des commerces.
- Adhésion à l'application Panneau Pocket.



Application Panneau Pocket

La commune a adhéré à l'application Panneau Pocket qui permet à chacun d'être informé en temps réel des événements ayant lieu sur le territoire.

Elle est téléchargeable gratuitement sur un smartphone et peut être également consultée sur un ordinateur.

Les personnes souhaitant diffuser des informations par ce canal doivent les communiquer à la mairie.

Conseil municipal

Logement communal locatif

À la suite du départ du précédent locataire, le 1^{er} juillet 2023, le logement communal de Type 3 situé au 22 route des Anciens moulins (face à la supérette) a été attribué après examen des différentes candidatures.

Construction de 4 logements sociaux

Le conseil a demandé à Périgord Habitat, office public d'habitat de la Dordogne, d'assurer la maîtrise d'ouvrage de la construction des quatre logements sociaux prévus sur le chemin de l'École buissonnière et l'a autorisé à déposer la demande de permis de construire qui a été accordé.

Les terrains afférents lui sont cédés à l'euro symbolique. Les voiries et réseaux concernés resteront dans le domaine public.

Carrière Imerys Ceramics France

La société Imerys qui exploite une carrière sur le territoire de la commune devait restituer des parcelles après les avoir remises dans leur état d'origine (bois ou prairies).

Une partie de ces parcelles, située dans le secteur des Braudies, étant contiguë de la centrale photovoltaïque de la Mâcle, la société propose de l'aménager afin d'y installer une nouvelle centrale.

Le conseil donne un avis favorable à cette modification. Une enquête publique se déroulera du 29 janvier au 4 mars 2024 à la mairie avec présence du commissaire enquêteur les 29/01, 6,21 et 29/02 et le 4/03.

Convention SPA

Du fait de l'épidémie de la maladie de Carré qui a sévi en août 2023, le centre de la SPA (Société Protectrice des Animaux) de Périgueux a dû fermer provisoirement. Pour l'aider à surmonter les difficultés liées à la pandémie, le conseil accorde une subvention exceptionnelle de 150 €.

Désignation de référents déontologues

Charte de l' élu local

Conformément à la législation, un déontologue doit être désigné pour être référent des élus locaux pour exercer les missions suivantes :

- conseiller les élus sur les principes déontologiques contenus dans la charte de l' élu local
- servir d'interlocuteur auprès de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique concernant les déclarations d'intérêts et de situation patrimoniale des élus locaux

C'est Alain Pariente, maître de conférences en droit public à la faculté de droit de Bordeaux qui est désigné auprès du Centre de Gestion de la fonction publique de Dordogne.

Lutte contre les actes de violences sexuelles et sexistes

En application de la réglementation en matière de lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique territoriale, un référent déontologue doit être désigné pour assurer les missions suivantes :

- recueillir les signalements effectués par les agents s'estimant victimes ou ayant été témoins de tels actes et agissements
- orienter ces agents vers les services et professionnels compétents chargés de leur accompagnement et de leur soutien
- orienter ces agents vers les autorités compétentes pour prendre toute mesure de protection fonctionnelle appropriée et assurer le traitement des faits signalés, notamment par la réalisation d'une enquête administrative.

C'est Lionel Pascal qui est désigné auprès du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Dordogne.

Elections des adjoints

Suite à la démission du premier adjoint, il a été procédé à l'élection de Patrick Demarthon comme premier adjoint et de Marilyn Desgraupes comme seconde adjointe.

Élagages des arbres

Il est rappelé que l'élagage des arbres situés en bordure des voies publiques relève de la responsabilité des propriétaires des terrains où ils sont plantés. Il doit être réalisé par ceux-ci quand des branches peuvent constituer une gêne à la circulation ou présenter un risque de chute ou d'atteinte aux fils des réseaux publics.

Conseil municipal

Questions diverses

Bilan du camping

La saison 2023 a généré une recette record de 4 916 € et les visiteurs on été globalement satisfaits.

Recyclage des déchets

Un conteneur à carton a été installé place des écoles par SDM3. Il est uniquement destiné au emballages cartons volumineux qui doivent y être déposés aplatis.

Tarifs de la cantine scolaire

Malgré l'augmentation des tarifs demandée par l'entreprise e-Quilibre au 1^{er} septembre 2023, le conseil décide de maintenir les tarifs actuels, soit 2,90€ par enfant et 5€ par adulte. Ces tarifs seront maintenus également au 1^{er} janvier 2024.

Alimentation en eau potable

Le Syndicat mixte d'alimentation en eau potable

(SMAEP) de La Chapelle-Faucher/Cantillac dont dépend Saint-Pierre-de-Côle a présenté son rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable.

Le prix au m³ est maintenu à 3€ pour la fourniture d'eau potable aux 7 040 habitants résidant sur le périmètre du syndicat.

Repas des anciens

Il aura lieu le dimanche 11 février 2024 à midi à la salle des fêtes. Les personnes souhaitant être transportées pourront en faire la demande lors de l'inscription.

Panneaux d'affichage

Deux panneaux d'affichage (type élections) ont été installés place de la mairie à l'intention des associations des communes voisines.

Automate de commande des cloches

Il a été remplacé par l'entreprise Honoré.

Tarifs de location de la salle des fêtes

Modalités	Habitants ou associations de la commune	Habitants, organismes ou associations extérieurs à la commune
<i>Location demi-journée</i>		
Tranche matin	gratuit	35 €
Tranche après-midi	gratuit	35 €
Tranche soirée	gratuit	35 €
<i>Location 1 jour</i>		
Réunion tables, chaises et chauffage	gratuit	110 €
<i>Location 2 jours</i>		
Salle des fêtes avec tables et chaises	90 €	190 €
Salle des fêtes avec tables et chaises + chauffage	110 €	220 €
Salle des fêtes avec tables et chaises, + cuisine	130 €	250 €
Salle des fêtes avec tables et chaises + chauffage + cuisine	150 €	300 €
<i>Forfait par tranche de 20 personnes</i>		
Couverts	15€	15€

Énergies renouvelables

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables permet aux communes de proposer des Zones d'accélération (ZAE nR). Cela permet d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production de ce type d'énergie (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie,...)

Pour Saint-Pierre-de-Côle, seuls les sites pouvant accueillir des éléments de production photovoltaïque ont été recensés.

Il s'agit pour l'essentiel de bâtiments publics, à destination agricole ou industrielle et de friches agricoles (anciennes carrières).

Cette procédure n'implique pas une obligation d'installation et ne dispense pas les propriétaires intéressés des démarches réglementaires préalables aux installations.

Elle ne concerne pas non plus les particuliers qui peuvent y avoir recours s'ils le souhaitent, selon les procédures en vigueur.

Les secteurs recensés (*tableau ci-contre*) ont été présentés au public du 29 novembre au 13 décembre, soit

Zones d'accélération pour la production d'énergies renouvelables (ZAE nR)

Centrales photovoltaïques au sol :

- Secteurs des Planèges, des Braudies et de Reynerie Ouest (anciennes carrières Imerys) sur 14 ha environ

Centrales photovoltaïques sur toitures :

Bâtiments agricoles

- La Portière, Cesserou, la Béloffie

Bâtiments industriels :

- Put Pelat

Bâtiments municipaux :

- Talussou (ateliers municipaux)
- Le bourg (mairie et salle des fêtes)

à la mairie ou sur le site internet communal.

Aucune observation ni avis défavorable n'ont été formulées.

Vie communale

Fleurissement de la commune



Le maire et le conseil municipal remercient tous les bénévoles pour leur dévouement au fleurissement de la commune, nos baboies sont rentrées au chaud se refaire une beauté et notre action continue dans l'idée d'embellir notre cadre de vie.

Elle ressortiront au printemps pour la visite départementale des *Villages fleuris* en vue de l'obtention de la 1^{ère} fleur.

Marylin Desgraupes-Haccart



Secteur enfance-jeunesse

La Communauté de Communes Limousin-Périgord propose des services et des activités qui doivent profiter à tous.

C'est notamment le cas dans le secteur « Enfance Jeunesse » où les centres de loisirs (La Coquille, Jumilhac, et plus près de nous Thiviers) accueillent les petits, les enfants, les jeunes, les mercredis et pendant les vacances pour des activités intéressantes (cinéma, natation, yoga, séjours camping ou vacances vélo pour les jeunes, par exemple).

Les villages comme le nôtre, situés à l'extrémité de la « com-com » ne peuvent pas être oubliés à cause de l'éloignement ou du manque d'information alors que nous contribuons financièrement, comme les autres, à la mise en place de ces projets.

Pour le moment, nous bénéficions seulement de l'accueil périscolaire, c'est-à-dire de la prise en charge des enfants à la garderie avant et après l'école.

Information aux parents

Nous allons nous efforcer de diffuser toutes les informations susceptibles d'intéresser les enfants, les jeunes et leurs parents sur la commune.

Pour cela, nous vous proposons, outre le canal de l'école et des parents d'élèves, d'afficher toutes les infos du service Enfance Jeunesse sur un panneau à l'entrée de la salle des fêtes sous l'auvent, à côté de la boîte à livres

Nous allons diffuser à l'attention de ceux qui sont concernés et intéressés, la plaquette d'information et les tarifs du Centre de Loisirs.



LE CONNECT'E-BUS INTERVENTIONS SUR LES COMMUNES DU PÉRIGORD VERT

CONSEILLER NUMÉRIQUE
France services

ESPACE DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

- Prise en main des équipements
- Envoyer ou recevoir mes mails
- Participer à un atelier collectif
- Naviguer sur internet
- Installer & utiliser des applications
- Suivre la scolarité de mon enfant
- Savoir utiliser mes espaces personnels sur les sites des services publics
- Entretien individuel

CONTACTER NOTRE CONSEILLER NUMÉRIQUE
AU 05.33.09.36.72

Planning de présence du Connect'e-bus disponible auprès des mairies
ou sur notre site internet : <https://www.udaf24.fr>

Prochain passage à Saint-Pierre

(Place de la mairie)

Lundi 12 février 2024 (matin)

Les dates de passage mensuel sont annoncées au fur et à mesure (affichage en mairie ou sur le site de la communauté de communes Périgord-Limousin).

Point conseil budget

ESPACE POINT CONSEIL BUDGET

- Améliorer votre gestion budgétaire
- Trouver des solutions pour faire face à un impayé
- Comment traiter une situation de surendettement
- Connaître les mécanismes bancaires

Accueil par une conseillère sur rendez-vous en appelant
le 05.53.06.41.11 ou par mail : pcb@udaf24.fr



Financé par



Financé par l'Union européenne
Nouvelles générations

Vie des associations

Renaissance du vieux Bruzac

Une saison globalement satisfaisante

Outre le bilan des animations à l'occasion de *Châteaux en fête*, et l'avancée du jardin médiéval réalisé par les participants au chantier *Sem & Vol* du printemps, dont nous avons déjà rendu compte dans le précédent bulletin, l'association peut se satisfaire d'un bilan 2023 plutôt positif.

Si l'été a vu un peu moins de visiteurs en raison de la chaleur, la visite gourmande du mois d'août a connu un franc succès ainsi que la journée d'animation du dimanche des Journées du Patrimoine.

Le thème du festival d'octobre « *Croyances et superstitions au Moyen-âge* » a semblé moins attrayant car la fréquentation du public a été moyenne cette année, malgré la qualité des interventions pourtant axées sur les traditions et croyances populaires.

Du côté des travaux sur le site du château, nous avons reçu une seconde équipe internationale, toujours en partenariat avec *Sem & Vol*, qui a travaillé au dégagement de la chapelle et à l'entretien du jardin.

Le chantier de la chapelle se poursuivra en automne 2024 avec une nouvelle équipe. De plus, un nouveau



partenariat se met en place, avec *Sem & Vol* et la Mission Locale de Thiviers, pour une collaboration suivie sur l'année, avec la participation d'une équipe, une journée par mois, pour l'entretien du site.

Programme 2024

- Samedi 20 janvier : **Assemblée générale** suivie d'une **conférence** de Jean-François Gareyte, historien.

Dans le cadre de *Châteaux en fête* :

- Dimanche 14 avril : **Théâtre et dégustation**.
 - 15h : « **Architruc** » par la *Compagnie de Bruzac*.
 - 16h30 : **dégustation**.
 - 17h : « **L'abécédaire des mots** » par la *Compagnie Les porteurs d'histoire*.
- Dimanche 21 avril de 11h à 18h : **Visite du site** avec **scènes de la vie médiévale** dans un château.

Saison d'été

- **Visites du site** les week-ends et jours fériés entre le 13 juillet et le 15 août.
- **Visite gourmande** le mercredi 7 août.

Journées du Patrimoine :

- Dimanche 22 septembre : visites avec animations.

Festival :

- Samedi 12 et dimanche 13 octobre : thème de l'année « **la danse** »



Vie culturelle

Exposition de peintures et de photos

L'exposition qui était présentée dans les locaux de la cantine scolaire du 5 au 15 août dernier a connu un grand succès puisqu'elle a accueilli 230 visiteurs sur la période.

Elle proposait des œuvres (tableaux et photographies) d'artistes locaux ou liés à la commune.



Club de l'amitié

Les quarante ans du Club

Le Club de l'Amitié de Saint-Pierre n'est plus à présenter. Actif depuis quarante ans, il compte à ce jour cent-un adhérents, qui participent à une ou plusieurs des activités proposées ou qui préfèrent les moments collectifs, sorties, spectacles, voyages, loto annuel... à moins qu'ils ne profitent de toutes les options offertes... Pour les voyages, les sorties, le repas annuel...un tarif préférentiel est appliqué aux adhérents du Club.

Petit bilan des activités du Club à partir du mois d'août 2023

- le 15 août, à la **brocante** organisée par le Comité des Fêtes, le Club a vendu une grande quantité de crêpes faites sur place, comme chaque année. Un conseil : il vaut mieux commander ses crêpes dès le matin pour être rapidement servis lorsque vous voudrez partir.

- le 10 septembre, il y avait **paëlla-party** au camping,

comme à chaque rentrée
On amène assiette, verre et couverts, et on profite du cadre champêtre du camping au bord de l'eau, et d'une délicieuse paëlla.

-le samedi 26 septembre après-midi : la **marche mensuelle** de Saint-Pierre a repris ; c'est le 3^e samedi de chaque mois (de septembre à mai).

-le 22 octobre a eu lieu le **repas annuel** du Club.



Mais cette année, c'étaient les quarante ans du Club : un symbole fort et un anniversaire sous le signe du vintage.

La décoration rétro était assurée par les bénévoles. Un spectacle « *dans le thème* » concocté par des membres du Club (atelier

Les activités régulières

Chaque semaine, dans les locaux du Club, les activités proposées se succèdent, ouvertes à tous les adhérents :

- le lundi, de 15h à 16h : **danse**
- le mardi, de 14h30 à 17h : **bricolage**
- le mercredi, de 17h30 à 19h15/19h30 : **atelier d'occitan**
- le jeudi, de 14h30 à 17h : **cartes, jeux...**
- tous les 3^e samedi du mois, **marche**, avec Robert et Paulette: rendez-vous devant la mairie à 14h30

Contacts : la présidente, Christine (06 70 56 07 74) et aussi Michèle pour le bricolage (06 14 51 82 68) ou Marie-Claude pour l'Occitan (06 74 37 59 27), Paulette pour la marche (05 53 52 40 26). Pour la danse, direction collégiale, s'adresser à Christine.

d'occitan, et autres numéros) accompagnait un excellent repas, les sketches et autres numéros alternant avec les plats, comme au cabaret...

Le Club participe également aux différents **marchés de Noël** :

Lempzours le 26 novembre, la Chapelle le 3 décembre, St-Pierre-de-Côle le 10 décembre (organisé par le Comité des Fêtes), et, cette année, La Coquille.

Les décorations, les petits objets de Noël, sortis de l'atelier de bricolage du mardi sont vendus pour un prix modique.

Passons à notre calendrier 2024, avec plein de projets au rythme des saisons...

Le mois de janvier 2024 sera bien occupé ! le dimanche 21 janvier sera dédié à la galette des rois.

Au mois de février, un peu de sérieux :

C'est l'Assemblée Générale du Club ! Nous présenterons notre bilan, un état de la trésorerie, nous dévoilerons nos projets pour le reste de l'année, élirons un nouveau bureau et... nous acquitterons de nos cotisations. La date reste à définir.

C'est aussi la période où il vaut mieux ne pas se lancer

La vie des associations

Club de l'amitié (suite)

dans un régime amaigrissant : après la galette, les crêpes !

Le 18 février, nous fêterons la **Chandeleur** nous dégusterons des crêpes et visionnerons un film -que nous pourrions nous procurer- sur la vie du Club de l'année 2023 (fait par Serge)

Le 3 mars (un dimanche), voici le **loto**, toujours bien pourvu en lots. Une date à retenir !

Le 6 avril, **Monique Burg, conteuse** (*photo ci-dessous*) invitée par l'atelier d'occitan, viendra présenter son spectacle *Rien de Neuf*. Humour et finesse au rendez-vous.

Un spectacle de qualité. Venez nombreux !



Au programme

- Dimanche 21 janvier à 15h, à la salle des fêtes, partageons la **galette des rois** offerte par le club de l'amitié.
- Dimanche 18 février à 15h, retrouvons nous pour la **projection du film de l'année 2023** et les traditionnelles crêpes que les adhérents auront bien voulu confectionner et partager.
- Mercredi 21 février : **Assemblée Générale** à 15h à la salle des fêtes.
- Dimanche 03 mars : **loto** annuel.
- Samedi 18 mai : **marche** suivi d'un **repas**.
- Mercredi 5 juin, sortie aux **jardins d'eau de Carsac-Aillac** et visite de **Domme**.

Le 18 mai, un **repas** clôturera la saison **la marche**.

Enfin, le **voyage** annuel organisé par le Club aura lieu le mercredi 5 juin entre les jardins d'eau de Carsac-Aillac le matin et une visite à Domme l'après-midi, avec entre les deux, un repas réservé dans une ferme-auberge de l'endroit. Avec toujours le même principe : proposer des sorties et des loisirs de qualité aux prix les plus doux possible, pour permettre au plus grand nombre de participer

Marie-Claude Lahieyte

Amicale des pêcheurs

Lors du second semestre, deux pêches électriques ont été réalisées sur deux endroits de la Côte et ont montré que statistiquement la population de truites fario restait faible malgré les alevinages au printemps.

Néanmoins l'augmentation de la présence des goujons et des vairons démontre que la qualité de l'eau s'améliore. L'augmentation de la température de l'eau, notamment en été, n'est pas favorable au développement des salmonidés (truites et ombres).

La fédération départementale réfléchit à l'opportunité de continuer les alevinages en fonction des rivières, mais, compte tenu de la qualité de l'eau et des résultats des pêches électriques, la Côte et ses affluents seront préservés et nous continueront à aleviner.

Cela sera réalisé ce printemps lorsque les conditions

hydrologiques le permettront. Parfois, il faut attendre le mois de juin et ce sont des truitelles plus avancées qui sont mises à l'eau.

En 2024, il y aura deux assemblées générales. La première, extraordinaire, pour modifier nos statuts car lorsque la fédération nationale change les siens, les fédérations départementales et les AAPPMA doivent reprendre les modifications dans les leurs.

Puis il y aura l'assemblée générale ordinaire 2023. Celles-ci auront lieu le vendredi 16 février 2024 à 19h00 à la salle des fêtes de Saint-Pierre-de-Côle.

Dates d'ouverture de la pêche sur la Côte : du samedi 9 mars au dimanche 15 septembre 2024.

Philippe Banchieri

Comité des fêtes

Un second semestre bien rempli



Marché des producteurs : Un beau marché des producteurs encore cette année. Merci à tous pour votre soutien, malgré un temps hésitant. Rendez-vous en 2024.

Fête patronale : super week-end, malgré l'absence de deux manèges due au désistement de dernière minute de la part d'un forain.

Vidéo grenier : merci aux courageux qui ont bravé le mauvais temps et qui ont participé à la bonne marche de cette journée.

Le Loto : moins de participants malgré les gros lots à gagner : quel dommage !

Théâtre : le 12 novembre nous avons reçu la troupe de Théâtre *Marsac sur Scène*, pour leur pièce *Cousine, Cousine* de Yves Billot. Merci à ceux de Saint-Pierre et surtout d'ailleurs d'être venu pour cet excellent partage, ça fait du bien de rigoler, à refaire.

Programme 2024 du Comité des fêtes

- Samedi 9 Mars : soirée ambiance des années 80 à nos jours avec le DJ Truckoeur
- Samedi 30 mars : concours de belote
- Samedi 22 juin : fête de la St Jean
- Samedi 6 juillet : marché des producteurs
- Samedi 3 et dimanche 4 août : fête patronale
- Jeudi 15 août : vide grenier
- Dimanche 6 octobre : Loto
- Dimanche 17 novembre : théâtre
- Dimanche 8 décembre : marché de Noël

Les années 80 : également à refaire et sans modération à la demande des nombreux participants qui se sont éclatés.

*Marylin Desgraupes-
Haccart*



En val de Côle

Les journées du patrimoine

Elles se sont déroulées sur deux jours le 16 et 17 septembre avec une exposition de photos anciennes sur le thème de l'eau *Puits citernes, fontaines, lavandières, etc...*

Une conférence à été présentée par Francis Fleurat sur la culture du chanvre dans la commune de Saint-Pierre-de-Côle au dix-neuvième siècle. Je le remercie pour sa collaboration ainsi que les personnes qui sont venues l'écouter.

Journée de l'arbre

Le 5 novembre, cette année la météo n'a pas été de la partie, nous avons eu quelques exposants à l'intérieur.



Nous avons partagé comme d'habitude un repas ou une quarantaine de personnes se sont retrouvées et je les en remercie.

Chantal Gay

Histoire locale

Il y a quarante ans, à la fête patronale...

Voici quelques photos prises par Marie-Charles Colin lors de la Fête patronale de 1983 qui nous ont été transmises par Laurence Albucher.



*Devant, Claude et Yannick Serres,
derrière Stéphane Moreau*



Au premier plan Éva Guinot



Simone Duverneuil



Georges Lacour



Frédéric Martial et son épouse



Andrée et Albert Lamothe (à gauche)



*Jeanine Laroussarie (à droite) et sa mère,
Noémie Belair (à gauche)*